



RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL

VENDREDI 25 FEVRIER 2011

9 h DEVANT LE TRIBUNAL D'ALES

Oui toutes les discriminations sont à bannir, et tous ensemble dans la CGT nous nous y opposons farouchement. Le racisme, la xénophobie, l'homophobie, les inégalités faites aux femmes et bien d'autres injustices encore comme bien sûr la discrimination syndicale sont des fléaux que nous combattons.

Ces batailles ancrées dans nos valeurs fondamentales font l'objet de repères revendicatifs que nous rappelons : *« Tous les motifs discriminatoires doivent être combattus avec la même intensité, que la discrimination soit causée par le sexe, la situation de famille, l'origine sociale, l'origine nationale, l'origine ethnique et culturelle, les convictions religieuses, les opinions publiques ou idéologiques, l'activité syndicale, l'activité associative, l'activité mutualiste, la participation à la grève, les mœurs, l'apparence physique, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état de santé, le handicap et les caractéristiques génétiques ».*

Fin 2010, le gouvernement est passé outre l'expression populaire du mouvement sur les retraites en faisant voter la loi. L'absence totale du dialogue a été une fois de plus au rendez-vous. De plus, une répression syndicale contre des militants CGT se développe. C'est vrai sur Alès. Vendredi 25 février des militants comparaissent au tribunal correctionnel suite au mouvement sur les retraites.

Comme nous l'affirmions à la conférence de presse du 10 Janvier 2011 à ce sujet, nous ne laisserons pas faire ! L'UD CGT du Gard condamne fermement toute tentative d'intimidation qui ne

sert qu'à museler l'expression revendicative des salariés et appelle le 25 février à se rassembler.

De plus, Le Président de la République cherche à réduire l'autorité et l'indépendance de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité).

Sans refuser l'évolution des institutions la CGT est attachée au maintien des missions de la HALDE pour qu'elle continue avec des garanties renforcées à remplir la mission de défense des droits fondamentaux, c'est dans ce sens que Bernard THIBAUT s'est adressé à Monsieur BARROSO dans un courrier du 14-01-2011.

Plus localement nous dénonçons l'attitude inadmissible de Monsieur le Préfet qui a fait le choix de créer les conditions pour ne pas recevoir les délégués de RICHARD DUCROS et l'organisation CGT à la table ronde vendredi 4 Février 2011. Cette attitude n'est pas sans conséquence dans le dossier maintien et relance industrielle sur le bassin alésien et sa région.

Nous ne tomberons pas dans les pièges de la provocation. Notre activité est entièrement tournée à l'aide des salariés pour qu'ils agissent et gagnent leurs revendications. Ce sont eux qui connaissent le travail, ils sont les mieux placés pour faire des propositions. Il est essentiel qu'ils aient des droits nouveaux pour se faire entendre et respecter.

Ainsi ensemble, nous avancerons efficacement sur les questions d'égalité, de justice sociale et de non discrimination.

Nîmes le 7 Février 2011

TOUS ENSEMBLE
CONTRE LA REPRESSION SYNDICALE
POUR LES DROITS NOUVEAUX